

RCS : TOURS
Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 00203
Numéro SIREN : 328 044 847
Nom ou dénomination : RBA

Ce dépôt a été enregistré le 08/03/2019 sous le numéro de dépôt 1346

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la présentation des comptes annuels de l'entreprise :

RBA
1 RUE LE CORBUSIER
37270 FONDETTES

pour l'exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017,

et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit, ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	2 867 018 €
Chiffre d'affaires HT	4 335 332 €
Résultat net comptable	203 140 €

Fait à Fondettes
Le 26/09/2017



Sandrine FLEURY
Expert-comptable

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2017 12			Exercice N-1 30/06/2016 12		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Ecart N / N-1	
						Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	403 685		403 685	403 685		
	Autres immobilisations incorporelles	142 376	102 771	39 605	50 742	11 137-	21.95-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	315 415	293 880	21 535	38 189	16 654-	43.61-
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	391 300	291 271	100 029	111 848	11 819-	10.57-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	230 269		230 269	230 269		
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	3 852		3 852	3 806	46	1.21	
Prêts							
Autres immobilisations financières	57 398		57 398	57 121	276	0.48	
Total II	1 544 255	687 922	856 333	885 464	28 131	3.28	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 892 747	123 814	1 768 933	1 706 289	62 644	3.67
	Autres créances	148 796		148 796	94 990	53 806	56.64
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	18 731		18 731	36 508	17 777-	48.69-	
Charges constatées d'avance (3)	74 185		74 185	73 584	601	0.82	
Total III	2 124 759	123 814	2 000 945	1 918 570	82 375	4.11	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 678 754	811 736	2 867 018	2 803 034	63 984	2.23	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N° 30/06/2017 12	Exercice N-1 30/06/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRIÉS	Capital (Dont versé : 499 720) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	499 720	499 720		
	Réserves				
	Réserve légale	49 972	49 972		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	126 861	47 861	174 723	365.06
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	203 140	174 929	28 211	16.20
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	879 621	678 352	201 269	29.68
AUTRES FONDS PROPRIÉS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	531 140	667 445	136 305	20.42
	Concours bancaires courants	35 477	3 849	31 628	821.72
	Emprunts et dettes financières diverses	31 152	154 917	123 765	79.89
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 891	92 481	5 411	5.85
	Dettes fiscales et sociales	793 795	793 457	338	0.04
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	95 868	73 507	22 361	30.42	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	402 001	344 822	57 179	16.58
	Total IV	1 997 324	2 120 179	122 855	5.80
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 876 945	2 807 531	69 414	2.47

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 584 108

1 599 338

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N - 30/06/2017			Exercice N-1	Exercice N-1	
	France	Exportation	Total	30/06/2016	Euros	K
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	4 331 590	3 742	4 335 332	4 243 175	92 157	2. 17
Chiffre d'affaires NET	4 331 590	3 742	4 335 332	4 243 175	92 157	2. 17
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			16 147	2 804	13 342	475. 77
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			164 973	50 220	114 753	228. 50
Autres produits			126	472	346-	73. 39-
Total des Produits d'exploitation (I)			4 516 578	4 306 676	219 598	3. 22
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 868 146	1 742 333	125 813	7. 22
Impôts, taxes et versements assimilés			137 729	124 379	13 350	10. 73
Salaires et traitements			1 515 909	1 475 621	40 288	2. 73
Charges sociales			540 498	541 530	1 032-	0. 19-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			68 120	80 999	12 879-	15. 90-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			52 812	111 081	58 268-	52. 46-
Dotations aux provisions						
Autres charges			93 874	28 457	65 416	229. 88
Total des Charges d'exploitation (II)			4 277 246	4 104 303	217 330	3. 21
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			239 332	202 373	2 268	0. 01
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			19 487	19 330	157	0. 81
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2017	30/06/2016	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	99	92	7	7.06
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	99	92	7	7.06
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	9 474	12 025	2 550-	21.21-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	9 474	12 025	2 550-	21.21-
2. Résultat financier (V-VI)	-9 375	-11 933	2 558	21.45
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	245 620	158 669	86 951	55.01
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 944	64	3 880	N5
Produits exceptionnels sur opérations en capital		24 740	24 740-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	3 944	24 804	-20 860	-84.11
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 512	8 483	6 971-	82.18-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 512	8 483	6 971-	82.18-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 432	16 321	-13 889	-85.10
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	48 892	41 267	7 625	18.48
Total des produits (I+II+V+VII)	4 540 106	4 340 897	199 209	4.59
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 836 966	4 469 174	-377 860	-7.70
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-296 860	-128 277	-168 587	-13.16

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

2 289
RBA

4 419

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 867 017.65 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 335 332.02 Euros et dégagant un bénéfice de 203 140.43 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2016 au 30/06/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 83 201 €. Ce montant comporte une provision au titre du premier semestre 2017 s'élevant à 46 892 € il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 83 201 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	83 201
Total	83 201

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	544 151		3 939
Installations générales agencements aménagements des constructions	315 415		
Installations générales agencements aménagements divers	45 012		7 649
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	373 464		16 923
TOTAL	733 891		24 572
Autres participations	230 269		
Autres titres immobilisés	3 806		46
Prêts, autres immobilisations financières	57 121		1 476
TOTAL	291 197		1 522
TOTAL GENERAL	1 569 240		30 033

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		2 030	546 061	546 061
Installations générales agencements aménagements constr.			315 415	315 415
Installations générales agencements aménagements divers			52 661	52 661
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		51 748	338 640	338 640
TOTAL		51 748	706 715	706 715
Autres participations			230 269	230 269
Autres titres immobilisés			3 852	3 852
Prêts, autres immobilisations financières		1 200	57 398	57 398
TOTAL		1 200	291 519	291 519
TOTAL GENERAL		54 978	1 544 295	1 544 295

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	89 725	15 076	2 030	102 771
Installations générales agencements aménagements constr.	277 225	16 654		293 880
Installations générales agencements aménagements divers	28 537	3 919		32 455
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	278 092	32 472	51 748	258 816
TOTAL	583 854	53 045	51 748	585 151
TOTAL GENERAL	673 579	68 120	53 778	687 922

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	15 076				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	16 654				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 919				
Matériel de bureau informatique mobilier	32 472				
TOTAL	53 045				
TOTAL GENERAL	68 120				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	201 578	52 812	130 577		123 814
TOTAL	201 578	52 812	130 577		123 814
TOTAL GENERAL	201 578	52 812	130 577		123 814
Dont dotations et reprises d'exploitation		52 812	130 577		

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	57 398	1	57 398
Clients douteux ou litigieux	162 104	162 104	
Autres créances clients	1 730 644	1 730 644	
Personnel et comptes rattachés	927	927	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	440	440	
Impôts sur les bénéficiaires	64 495	64 495	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 178	7 178	
Divers état et autres collectivités publiques	46 892	46 892	
Débiteurs divers	28 863	28 863	
Charges constatées d'avance	74 185	74 185	
TOTAL	2 173 125	2 115 727	57 398

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	35 477	35 477		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	531 140	127 924	359 218	43 997
Fournisseurs et comptes rattachés	97 891	97 891		
Personnel et comptes rattachés	222 174	222 174		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	166 651	166 651		
Taxe sur la valeur ajoutée	370 877	370 877		
Autres impôts taxes et assimilés	34 094	34 094		
Groupe et associés	31 152	31 152		
Autres dettes	95 868	95 868		
Produits constatés d'avance	402 001	402 001		
TOTAL	1 987 324	1 584 108	359 218	43 997
Emprunts remboursés en cours d'exercice	136 305			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	10 792			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Pleine propriété	31.0000	16 120			16 120

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	
Fonds commercial			403 685	403 685
Total			403 685	403 685

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que notre Fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée, et à ce titre, il n'est pas amorti.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Licences et logiciels	140 466	20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Mat de bureau et informatique	Dégressif	4 ans
Mat de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	4 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

A la date de clôture de l'exercice, une analyse des "en-cours de production" est effectuée individuellement pour chaque mission selon la méthode de l'avancement des travaux.

Il en résulte de façon individuelle la constatation et la comptabilisation, soit d'une facturation à établir, soit d'un produit constaté d'avance.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	326 958
Autres créances	74 065
Total	401 023

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Détail des produits à recevoir

	Montant
Clients, factures à établir	160 816
Clients, FAE TEC	166 142
Cotisations sociales versées d'avance	440
Etat produit à recevoir, CICE 1 semestre 2017	46 892
Divers produits à recevoir	20 613
Fournisseurs, avoirs à recevoir	6 120
Total	401 023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	2 289
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 518
Dettes fiscales et sociales	344 748
Total	401 556

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Détail des charges à payer

	Montant
Fournisseurs, factures non parvenues	54 519
Personnel, provision congés à payer	159 868
Personnel, autres charges à payer	57 432
Personnel, frais de déplacements à payer	4 874
Provisions charges sociales sur rémunération	86 920
Cotisations sociales TNS à payer	1 560
Etat, charges à payer	34 094
Intérêts à verser sur comptes courant d'associés	2 289
Total	401 556

Charges et produits constatés d'avance

	Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation		74 185
Total		74 185

	Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation		402 001
Total		402 001

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges d'exploitation	74 185		
Total	74 185		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits d'exploitation	402 001		
Total	402 001		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 200 euros, ce montant correspond exclusivement aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	10 406
54 à 58 ans	1 à 5 ans	294
50 à 54 ans	6 à 10 ans	4 669
40 à 49 ans	11 à 20 ans	28 223
30 à 39 ans	21 à 30 ans	32 622
moins de 30 ans	plus de 30 ans	3 077
Engagement total		79 291

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible (1 à 5 % selon les catégories)
- taux d'inflation faible
- taux d'actualisation fixé à 1.13 %

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- S2X	2 008 254	12.31	158 254
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

RBA

Société à responsabilité limitée au capital de 499 720 euros

R.C.S. Tours n° 328 044 847

1, rue Le Corbusier

37230 FONDETTES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2018

RBA

1, rue Le Corbusier
37230 FONDETTES

Aux Associés de la société RBA,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision des Associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société RBA relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance des revenus telle qu'indiqué dans la note « Evaluation des produits et encours » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Levallois-Perret, le 5 novembre 2018

AFIGEC

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles



Florent BURTIN

Associé Gérant

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/06/2018 12			Exercice N-1 30/06/2017 12	Exercice N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Montant	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)	403 685		403 685	403 685		
Autres immobilisations incorporelles	142 376	118 432	23 944	39 605	15 661-	39.54-
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions	315 415	308 585	6 829	21 535	14 706-	68.29-
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	420 197	332 860	87 337	100 029	12 692-	12.69-
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	74 392		74 392	230 269	155 877-	67.69-
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	3 908		3 908	3 852	56	1.45
Prêts						
Autres immobilisations financières	57 983		57 983	57 398	585	1.02
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	2 036 908	77 395	1 959 513	1 768 933	190 580	10.77
Autres créances	167 922		167 922	148 796	19 127	12.85
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	6 004		6 004	18 731	12 727-	67.95-
Charges constatées d'avance (3)	79 317		79 317	74 185	5 133	6.92
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Régularisation	
	30/06/2018 32	30/06/2017 32	En	%
Capital (Dont versé : 499 720) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	499 720	499 720		
Réserves				
Réserve légale	49 972	49 972		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	228 432	126 861	101 570	80.06
Subventions d'investissement Provisions réglementées				
Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
Provisions pour risques Provisions pour charges				
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès d'établissements de crédit	379 298	531 140	151 842	28.59
Concours bancaires courants	71 658	35 477	36 180	101.98
Emprunts et dettes financières diverses	11 998	31 152	19 154	61.49
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 594	97 891	65 703	67.12
Dettes fiscales et sociales	833 284	793 795	39 488	4.97
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	35 438	95 868	60 430	63.03
Produits constatés d'avance (1)	374 649	402 001	27 352	6.80
Ecart de conversion passif (V)				

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 581 148

1 584 108

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2018 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/06/2017 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	4 442 887		4 442 887	4 335 332	107 555	2.48
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			22 672	16 147	6 525	40.41
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			72 993	164 973	91 980-	55.75-
Autres produits			452	126	327	260.42
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 892 603	1 868 146	24 458	1.31
Impôts, taxes et versements assimilés			115 384	137 729	22 345-	16.22-
Salaires et traitements			1 616 108	1 515 909	100 199	6.61
Charges sociales			558 081	540 498	17 583	3.25
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			71 955	68 120	3 835	5.63
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			18 755	52 812	34 057-	64.49-
Dotations aux provisions						
Autres charges			66 394	93 874	27 480-	29.27-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			19 494	19 487	8	0.04
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Exercice N/03	
	30/06/2018 12	30/06/2017 12	Europe	X
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	111	99	12	12.42
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	7 040	9 474	2 435-	25.70-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 589	3 944	1 355-	34.35-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	218 746		218 746	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 500	1 512	12-	0.77-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	155 877		155 877	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	53 453	48 892	4 561	9.33

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

5 010
RBA

2 289

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 870 835.59 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 442 886.82 Euros et dégageant un bénéfice de 222 793.92 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La SARL RBA a procédé sur l'exercice à la cession de 1 542 titres de la SCI 2 X.

A l'issue de cette cession le pourcentage de détention de la SARL RBA au sein de la SCI 2 X ressort à 3.98 % au 30 juin 2018 contre 12.31 % au 30 juin 2017.

Cette cession génère sur le présent exercice un résultat exceptionnel de 62 821 €.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	546 061		
TOTAL	546 061		
Installations générales agencements aménagements des constructions	315 415		
Installations générales agencements aménagements divers	52 661		4 778
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	338 640		24 119
TOTAL	706 715		28 896
Autres participations	230 269		
Autres titres immobilisés	3 852		56
Prêts, autres immobilisations financières	57 398		6 089
TOTAL	291 519		6 145
TOTAL GENERAL	1 544 295		35 042

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			546 061	546 061
TOTAL			546 061	546 061
Installations générales agencements aménagements constr.			315 415	315 415
Installations générales agencements aménagements divers			57 438	57 438
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			362 758	362 758
TOTAL			735 611	735 611
Autres participations		155 877	74 392	74 392
Autres titres immobilisés			3 908	3 908
Prêts, autres immobilisations financières		5 504	57 983	57 983
TOTAL		161 381	136 283	136 283
TOTAL GENERAL		161 381	1 417 956	1 417 956

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	102 771	15 661		118 432
TOTAL	102 771	15 661		118 432
Installations générales agencements aménagements constr.	293 880	14 706		308 585
Installations générales agencements aménagements divers	32 455	5 330		37 785
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	258 816	36 259		295 075
TOTAL	585 151	56 294		641 445
TOTAL GENERAL	687 922	71 955		759 877

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	15 661				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	14 706				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 330				
Matériel de bureau informatique mobilier	36 259				
TOTAL	56 294				
TOTAL GENERAL	71 955				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	123 814	18 755	65 174		77 395
TOTAL	123 814	18 755	65 174		77 395
TOTAL GENERAL	123 814	18 755	65 174		77 395
Dont dotations et reprises d'exploitation		18 755	65 174		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	57 983	0	57 983
Clients douteux ou litigieux	109 574	109 574	
Autres créances clients	1 927 334	1 927 334	
Personnel et comptes rattachés	648	648	
Impôts sur les bénéfiques	86 882	86 882	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 934	16 934	
Divers état et autres collectivités publiques	40 607	40 607	
Débiteurs divers	22 852	22 852	
Charges constatées d'avance	79 317	79 317	
TOTAL	2 342 131	2 284 148	57 983

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	71 658	71 658		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	379 298	90 528	288 770	
Fournisseurs et comptes rattachés	163 594	163 594		
Personnel et comptes rattachés	242 315	242 315		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	174 449	174 449		
Taxe sur la valeur ajoutée	380 304	380 304		
Autres impôts taxes et assimilés	36 216	36 216		
Groupe et associés	11 998	11 998		
Autres dettes	35 438	35 438		
Produits constatés d'avance	374 649	374 649		
TOTAL	1 869 918	1 581 148	288 770	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	201 842			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	10 250			

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Pleine propriété	31. 0000	16 120			16 120

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial			403 685	403 685	
Total			403 685	403 685	

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que notre Fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée, et à ce titre, il n'est pas amorti.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Licences et logiciels	140 466	20. 00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Mat de bureau et informatique	Dégressif	4 ans
Mat de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	4 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

A la date de clôture de l'exercice, une analyse des "en cours de production" est effectuée individuellement pour chaque mission selon la méthode de l'avancement des travaux.

Il en résulte de façon individuelle la constatation et la comptabilisation, soit d'une facturation à établir, soit d'un produit constaté d'avance.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	239 476
Autres créances	62 839
Total	302 315

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Détail des produits à recevoir

	Montant
AIDE CONTRAT DE GENERATION	3 000
AIDE PME	1 333
RBT FPC	17 789
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR	110
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	89 989
CLIENTS FACTURES A ETABLIR TEC	149 487
ETAT PAR CICE	40 607
Total	302 315

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	437
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 066
Dettes fiscales et sociales	378 326
Total	482 828

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	104 066
PROVISION CP	167 458
PERSONNEL CHARGES A PAYER	68 562
PERSONNEL FRAIS DE DEPLACEMENT	6 295
PROVISION CHARGES SOCIALES	94 408
COTISATIONS TNS	5 387
ETAT CHARGES A PAYER	36 216
INTERET C CT ASSOCIES	436
Total	482 828

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		79 317
Total		79 317
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		374 649
Total		374 649

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges d'exploitation	79 317		
Total	79 317		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits d'exploitation	374 649		
Total	374 649		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	7 848
60 à 64 ans	1 à 5 ans	621
55 à 59 ans	6 à 10 ans	6 108
45 à 54 ans	11 à 20 ans	21 040
35 à 44 ans	21 à 30 ans	28 988
moins de 35 ans	plus de 30 ans	3 634
Engagement total		68 239

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible (1 à 5 % selon les catégories)
- taux d'inflation faible
- taux d'actualisation fixé à 1.13 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		68 239	

RBA

Société À Responsabilité Limitée au capital de 499 720.00 €

Siège social : 1 rue Le Corbusier

37230 FONDETTES

328 044 847 RCS TOURS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 20 DÉCEMBRE 2018

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018, s'élevant à 222 793.92 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	222 793.92 €
- Soit un bénéfice distribuable de	222 793.92 €
- Une somme de	111 389.20 €
à titre de dividende, soit par part, un montant de 6.91 €	
- et le solde, soit	111 404.72 €
au compte "Report à nouveau"	

Le dividende par titre s'élèvera ainsi à 6.91 €.

Il sera mis en paiement à compter du jour de l'assemblée, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués sont tous éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents.

Exercice : 30/06/2017

- Dividende global distribué :	101 570,00 €
soit, par titre :	6.30 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	101 570,00 €

Exercice : 30/06/2016 : Pas de distribution de dividendes.

Exercice : 30/06/2015 : Pas de distribution de dividendes.

Copie certifiée conforme

La Gérance

